



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-31196>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-31196**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-83805

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 22/07/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : VILLE DE NICE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21060088800015

Ville : Nice cedex 4

Code postal : 06364

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : LE GESU : DEPOSE DE L'ORGUE TRIBUNE (Relance du 25V0736)

Code CPV principal - Descripteur principal : 92521210

Type de marché : Services

Description succincte du marché : LE GESU : DEPOSE DE L'ORGUE TRIBUNE (Relance du 25V0736)

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont la valeur technique (pondération : 65 /100)

composé du: - Sous-critère n° 1 Les étapes et la méthodologie de réalisation de la dépose de l'orgue de tribune :(pondération : 60 /100) - Sous-critère n° 2 Les moyens humains affectés au marché :

(pondération : 40 /100) Ainsi que du critère Prix (pondération : 20 /100) et Les performances en matière de protection de l'environnement (pondération : 15/100)

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

SARL MANUFACTURE LANGUEDOCIENNE DE GRANDES ORGUES 1797 ROUTE DU PUECH 34700

LODEVE - Montant de l'offre du candidat retenu : 34 045.84 euros (H.T.) Notifié le 20/03/2026 Date de conclusion du contrat 19 / 03 / 2026 Pas de sous-traitance Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice

administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 19/03/2026 , notifié le 20/03/2026 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. L'Instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/03/2026